GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gué, traversage
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, voir, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (exotique)
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation)
Pinède
— — d'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pin blanc
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette
— — (plantation de épinette blanche)
— — (plantation de épinette noire ou épinette rouge)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — de sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à épinette
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze européen)
— — — (plantation de mélèze hybride)
— — — (plantation de mélèze japonais)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune avec épinette noire ou rouge
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier faux-tremble
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
Peuplier baumier
Frênière rouge résineuse
Frênière noire résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station forestière

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences tolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station forestière
— (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— à bouleau jaune
Peuplier
Frênière rouge
Frênière
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— à peuplier
— à feuillus d'essences tolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Chênaie (Feuillus à chêne)
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle par épaisseurs légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brulis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de couvert et éléments décrits ci-dessus
○ (+50 %) ● (5 à 50 %)

ORIGINE

Coupe totale
Brulis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
20 "	21-40 "
30 "	41-60 "
40 "	61-80 "
50 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
30 (cm)	30-70 (cm)
50 "	50-70 "
70 "	50-90 "
90 "	50-90 "
120 "	50-120 "
120 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne) Plus d'dominance de feuil. tolérants, majorité des tges entre C+10 cm. et C+30 cm. Autres peuplements, majorité des tges ont plus de 30 cm.

Vin (vieux inéquienne) Plus d'dominance de feuil. tolérants, majorité des tges entre C+30 cm. et C+50 cm. Autres peuplements, majorité des tges ont plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A - 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B - 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C - 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D - 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	inclination
Moyenne	31 à 60%	m
Forte	61 à 90%	f
Abrupte	90 % et plus	a

N.B : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASSOC. FOR. PROD / SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 sp 50% O
— distribution
— classe de pente
— classe d'âge
— classe de densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

A C5 H8 R21
— classe de pente
— classe d'âge
— mode de l'origine
— densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 3
Unité de gestion 34
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 2
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 00
Concessionnaire ou autres 20*
Bassin hydrographique 20
Bassin primaire 80
Bassin secondaire 2
Unité de gestion privée 323*
Municipalité 23330*
Division de recensement 1
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1075*
Région écologique 3a*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 335 LAC ETCHEMIN*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1986 - 87
Carte forestière : Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/7/86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L-6 S.E.	21-L-7 S.O.	21-L-8 S.E.	21-L-8 S.O.
21-L-3 N.E.	21-L-2 N.O.	21-L-2 N.E.	21-L-1 N.O.
21-L-3 S.E.	21-L-2 S.O.	21-L-2 S.E.	21-L-1 S.O.
21-E-14 N.E.	21-E-15 N.O.	21-E-15 N.E.	21-E-16 N.O.

21 L/2 N.E.

Forêt privée : Les coupes totales ont été mises à jour en utilisant les images LANDSAT THEMATIC MAPPER suivantes:
6 août 1987 - 7 juin 1991.
L'année de la coupe totale, est celle de limage T.M. utilisée.

Comptabilité for.: 8903-9508-5511

À jour publique : avril 1992
À jour privée : 1992

U.G. 34 (Forêt publique et forêt privée)

51